

HIVER 2016/2017 : CALENDRIER DES EVENEMENTS LMCA				28/10/2016	
Date	Heure	Réunion	Lieu 1	Lieu 2	
07/11/2016	14H00	Réunion Grand Est : Bureau Directeur	Paris (75)	Siège de la FFM	
19/11/2016	9h30	Réunion des Comissions qui le souhaitent	Laval/Tourbe (51)	Ecole	
	13h30	Réunion du Comité Directeur			
	16h00	Réunion du T.R.D.A			
	16h30	Réunion du Calendrier 2017			
26/11/2016		Formation 1ers secours	Rethel (08)		
27/11/2016	9h30	CASM	Sommauthe (08)		D. PEAN
03/12/2016	9h	Collège Technique	Jonchery/Vesle (51)		
03/12/2016		Formation 1ers secours	Troyes (10)		
10/12/2016		Formation TRIAL OCS - ODC	La Francheville (08)		D. LAROSE
07/01/2017		AG Ligue	Sedan (08)	Salle Marcillet	
14/01/2017		Formation OCP	Vouziers (08)		D. LAROSE
21/01/2017		Formation OCS/ODC + Recyclage	Vouziers (08)		D. LAROSE

FORMATION PSC1 :

Inscrivez-vous rapidement aux formations PSC1 !

Il y a déjà 9 candidats pour la session de Rethel.

Rappel des dates :

- **Samedi 26 Novembre 2016 à RETHEL (Ardennes, Marnes)**
- **Samedi 3 Décembre 2016 à TROYES (Aube, Haute-Marne)**

La fiche de renseignements est disponible sur les lettres 124 et 125 de la LMCA. Elle est à renvoyer au Secrétariat de la LMCA, 27 Rue Dom Pérignon 51800 Sainte Ménéhould.

Compte rendu de la réunion de la Commission Vitesse, Tourisme et Rallye, le 1^{er} Octobre 2016 à LAVAL SUR TOURBE

Etaient présents à cette réunion :

- M. TAVENAUX Olivier (Président)
- M. LEVEQUE Gérard (Vitesse)
- M. VALET Patrick (Vitesse)

Etaient absents et excusés à cette réunion :

- M. PARANT Jean Luc (Rallye)
- M. PITOUX MASSON Jean Pierre (Tourisme)
- M. DILLET Rémi (Tourisme)

Première constatation du Président

Comme les années précédentes, les sections ne communiquent pas assez ensemble, de ce fait, très peu d'informations remontent au Président de la Commission sur la saison en cours.

La Commission a fait le nécessaire pour demander les résultats aux pilotes, mais le taux de réponses est encore trop faible. En revanche, lorsqu'il s'agit de faire des remarques parce qu'ils n'apparaissent pas dans le bulletin des résultats, les pilotes savent comme faire pour envoyer un mail. D'ailleurs il en est de même pour les responsables de sections.

Le Président a deux souhaits pour la saison prochaine. Il aimerait résoudre les problèmes évoqués précédemment. C'est-à-dire que les responsables de sections doivent remplir leurs rôles et faire parvenir les informations au Président et que les pilotes doivent communiquer leurs résultats durant la saison afin que les classements ne soient pas faits à la dernière minute.

Olivier TAVENAUX constate que malgré ses efforts depuis son élection à la présidence de la commission VTR, il y a très peu de changements. Le point positif est que la commission soit enfin reconnue au sein de la Ligue, la parole lui est donnée plus facilement et les membres l'écoutent.

Les membres présents ont décidé pour 2017, de refaire appel aux pilotes et faire appel aux Présidents de clubs qui ont des licenciés compétitions de la section VTR dans leurs clubs. Afin que les résultats remontent plus rapidement à la commission.

Il ne faut pas oublier que la fusion des Ligues est fixée au 31 Décembre 2017. Il est donc indispensable que nous soyons tous en accord sur le fonctionnement et que nous puissions montrer à nos voisins que nous sommes sérieux et efficaces.

Section Tourisme

La Commission constate qu'elle a toujours des fidèles représentants et parmi eux une jeune femme qui montre que la moto peut aussi être pratiquée au Féminin.

D'après les informations que Olivier TAVENAUX a eu, il devrait y avoir des pilotes bien classés et ils seront mis à l'honneur lors de l'Assemblée Générale de la Ligue.

Section Rallye Routier

Olivier TAVENAUX n'a pas eu d'informations sur cette section. Il y a pourtant quelques licenciés dans cette discipline.

Le responsable de cette section œuvre sur le nouveau MOTO TOUR, il n'a donc pas eu la possibilité de donner des informations mais ceci sera réparé à son retour.

Olivier TAVENAUX propose aux membres présents à la cooptation de Didier LAROSE au sein de la section Rallye Routier.

Le vote se fait à main levée et Didier LAROSE est coopté à l'unanimité.

Section Vitesse

Nous constatons que c'est dans cette section que le taux de réponses est le plus élevé. Il est vrai que le club du Trajectoire Jeunes Pilotes Sedan Ardennes œuvre spécialement pour cette discipline.

En 2016, une jeune recrue féminine est arrivée au TJP. Elle s'est déjà bien illustrée par une place en Championnat de Vitesse Belge dans une catégorie réservée aux jeunes pilotes. De ce fait, elle a décidé de relever un défi en France. Elle a participé à un Championnat réservé aux jeunes pilotes qui se nomme « Objectif Grand Prix » où elle était la seule pilote féminine. Cette compétition s'est déroulée le même jour que le Championnat de France SUPER BIKE.

Plusieurs pilotes ont participé à différents Championnats de haut niveau (Mondial endurance, Europe vitesse super mono, France super mono) et à différentes coupes. Il ne faut pas oublier également la montagne qui a pour discipline la Vitesse.

Nous aurons donc plusieurs pilotes à récompenser dans cette section.

Le club Trajectoire Jeunes Pilotes Sedan Ardennes désire créer une section à l'initiation à la conduite d'un 2 ROUES. Il ne s'agit pas d'une école de pilotage mais simplement apprendre à des jeunes de 6 à 13 ans à se servir d'un 2 roues. Mais aussi les comportements à tenir lors de la conduite d'un 2 roues et les dangers qu'ils peuvent rencontrer plus tard sur la route.

Le club a demandé un rendez-vous à la maison des sports de Bazeilles où une petite piste en asphalte existe déjà et pourrait être éventuellement utilisée.

Le club attend le rendez-vous et compte sur la Ligue pour lui apporter des renseignements et lui donner un coup de pouce afin de réaliser ce projet.

Olivier TAVENAUX tient remercier les pilotes qui ont pris la peine de faire parvenir à la Commission leurs résultats. Ce qui permettra de réaliser le classement et d'être récompensé par la Ligue « CHAMPAGNE ARDENNE » qu'ils représentent.

PS : Ce message s'adresse aux pilotes. Lorsque vous envoyez vos résultats, il faut simplement stipuler le championnat, la date et lieu de la course ainsi que votre résultat à l'épreuve où vous avez participé. N'oubliez pas de préciser votre classement Général de la saison.

A ne pas oublier, que l'Assemblée Générale de la Ligue se déroulera dans les Ardennes à Sedan le Samedi 7 Janvier 2017. Elle sera organisée par le club Trajectoire Jeunes Pilotes Sedan Ardennes.

Suite à l'organisation du Rallye Routier des Ardennes comptant pour le Championnat de France 2016. La FFM a demandé au club Trajectoire Jeunes Pilotes Sedan Ardennes de

reconduire leur manifestation en 2017 pour compter dans le Championnat de France. Celui-ci se déroulera donc le 21, 22 et 23 Avril 2017 à Sedan, la date a été imposée par la FFM.

Un contact a été pris avec la FMB pour éventuellement faire participer des pilotes Belges.

Les membres présents ont décidé de ne pas changer les règlements des 3 sections pour l'année prochaine. Le calcul des points pour les classements de fin d'année sera identique à l'année dernière.

Cette réunion s'est clôturée par le verre de l'amitié.
Olivier TAVENAUX remercie les membres présents.

Petit rappel :

M. TAVENAUX Olivier

Mail : tavenaux.olivier@neuf.fr

Tél : 06 08 63 20 65

Communication par mail de préférence sauf cas exceptionnel et urgent merci.

Compte Rendu de la Réunion du Collège Educatif Le 22 Octobre 2016 à Saint Just Sauvage

Etaient présents :

- Mme RONFLETTE Emilie (Présidente)
- M. COLLADO Anthony (Vice-Président)
- M. DANIEL Ludovic (Membre)
- M. GARNIER Christophe (Membre)
- M. RONFLETTE Mathieu (Membre coopté)

Egalement présent :

- Mlle TESSIER Amandine (Secrétaire Administrative)

Emilie RONFLETTE ouvre la séance à 14h45 et distribue un bulletin de Ligue à chaque membre.

1°) DEFINITION : Ce point reste inchangé.

2°) CATEGORIES :

Emilie RONFLETTE explique aux membres que lors de la réunion de la Commission de Moto-Cross, il a été décidé de fusionner les Kids 85cc avec les 85cc Ligue. A la suite de cette réunion, le compte rendu a été envoyé par la lettre de la Ligue. Un président de club qui est également parent de kids a évoqué ce sujet avec d'autres parents lors du stage éducatif de St Just Sauvage. Certains parents sont venus montrer leurs mécontentements auprès d'Emilie RONFLETTE. Elle leurs a expliqué le but de cette fusion. Il lui a été reproché qu'elle était d'accord pour la fusion. Elle leurs a répondu que oui, mais qu'elle n'était pas la seule à avoir pris la décision.

Certains parents pensent que cette fusion est trop dangereuse et que le niveau de leurs enfants est encore trop faible pour rouler avec les 85cc Ligue.

Ludovic DANIEL répond que la fusion évite de rencontrer les problèmes de dérogations.

Christophe GARNIER répond que son fils monte seulement du Kids 65cc et il roulera l'année prochaine en Kids 85cc avec les 85cc Ligue. Il pense qu'il faudrait rester sur la décision de la fusion des 85cc.

Mathieu RONFLETTE a été dernièrement sur un terrain où un pilote Kids s'entraînait. Il était en 65cc cette année et vient de changer de moto pour monter en Kids 85cc l'année prochaine. Mathieu a constaté que son niveau était très bas car un pilote 50cc roulait en même temps que lui et le dépassait sans problème. Il pense que si l'on met des pilotes comme celui-ci avec les 85cc Ligue c'est l'accident assuré.

De ce fait, il propose son idée, qui est d'obliger les pilotes qui sont en possession du guidon d'or à rouler avec les 85cc Ligue. Il ne faut pas oublier que le guidon d'or est un diplôme qui leur permet d'accéder au Championnat de France Minivert. Donc, il n'y a aucun risque pour qu'ils roulent avec les 85cc Ligue. Pour ceux qui ne sont que détenteur du guidon d'argent, si les parents pensent que leur fils n'a pas le niveau adapté, ils pourront continuer à rouler avec les 65cc, mais ne pourront prétendre à aucun classement.

Les membres s'accordent sur l'idée de Mathieu RONFLETTE.

Il sera donc précisé dans le règlement : *« Un pilote de moins de 12 ans (âge au 1^{er} Janvier) sans guidon d'Or, peut, selon son propre choix, rouler avec les 65cc. Cependant, il ne peut prétendre à aucun classement. Ses droits d'engagement et sa numérotation seront identiques à celle d'un pilote hors championnat – hors ligue. »*

Emilie RONFLETTE évoque la dérogation qui a été accordé à Aaron HUSSON lors de la réunion de la Commission de Motocross.

Un nouveau point sera donc ajouté au règlement : *« Un pilote 50cc peut rouler avec les 65cc en demandant une dérogation préalablement. Le pilote devra s'assurer d'être en possession du guidon d'Argent minimum, d'avoir les grandes roues adaptées sur sa moto et la hauteur de son guidon. »*

Il y aura donc en 2017, une démonstration Kids 50cc, un Championnat Kids 65cc (avec des 85cc considérés comme hors championnat) et un Championnat 85cc (avec deux classements distincts Kids 85cc et 85cc Ligue).

3°) NUMEROTATION :

La numérotation reste inchangée pour la Démonstration Kids 50cc.

En revanche, le Championnat 65cc aura une numérotation de 1 à 99 et le Championnat 85cc sera composé de plusieurs numérotations pour les différents classements, Kids 85cc de 51 à 99 / 85cc Minimes de 2 à 50 / 85cc Cadets de 1 à 49.

4°) INSCRIPTION :

Le droit d'inscription au Championnat reste inchangé en revanche il est modifié pour l'inscription aux épreuves.

- Kids 50cc : Démonstration 20 € / Hors Ligue : 22 €
- Championnat 65cc : Championnat : 20 € / Hors Championnat – Hors Ligue : 32 €
- Championnat 85cc : Championnat : 25 € / Hors Championnat – Hors Ligue 40 €

Vote pour le tarif de 25 € et 40 € pour la catégorie Championnat 85cc :

Contre : 0 – Abstention : 2 – Pour : 3

Emilie RONFLETTE a demandé l'accord à Mickael GABREAUX pour modifier le tarif d'inscription des 85cc Ligue.

5°) PROCEDURE DE DEPART :

Les appellations des catégories seront modifiées.

Un nouveau point est ajouté, il s'agit du choix de la place sur la grille. *« Les pilotes choisiront leurs places sur la grille en fonction de leurs chronos. En aucun cas, un pilote ayant effectués un chrono inférieur ne doit réserver une place en grille au détriment d'un pilote mieux classé. »*

6°) DUREE DES EPREUVES : TEMPS DE ROULAGE :

Démonstration Kids 50cc : Essais 10 min / Manches 8 min + 1T

Championnat 65cc : Essais 10 min / Manches 10 min + 1T

Championnat 85cc : Essai libre 10 min / Essai chrono 12 min / Manches 15 min + 1T

7°) CLASSEMENTS RECOMPENSES :

Les membres s'accordent à récompenser les 5 premiers Kids 50cc par une coupe ou un trophée. Les paquets de bonbons sont supprimés.

En ce qui concerne les championnats 65cc, Kids 85cc et 85cc Ligue au scratch, les 3 premiers seront récompensés par une coupe.

8°) SANCTION, EXCLUSION ET RECLAMATION :

Une précision est ajoutée au deuxième point du tableau des sanctions.

Les motifs restent inchangés : « *Non-respect des limites de sécurité (introduction sur le terrain sans en avoir l'accord) et non évacuation de la grille de départ au moment où l'officiel le demande.* » Mais la sanction change : « *Le pilote concerné se retrouvera à entrer le dernier en grille toute la journée. Si récidive, il se verra annuler ses points de journée.* »

L'encadrement éducatif sur le circuit se fera uniquement pour les démonstrations Kids 50cc.

9°) APLICATION DU REGLEMENT :

Ce point reste inchangé.

10°) REMISE DES PRIX EN FIN D'ANNEE :

Lors de l'Assemblée générale de la Ligue seront récompensés :

- Les 5 premiers Démonstration Kids 50cc (comme pour les épreuves).
- Les 3 premiers Championnat 65cc.
- Les 3 premiers Kids du Championnat 85cc.
- Les 3 premiers Minimes du Championnat 85cc.
- Les 3 premiers Cadets du Championnat 85cc.

11°) CONSEILS AUX ORGANISATEURS :

Le point suivant est supprimé : « *Présentation du circuits éducatifs, si possible la veille de l'épreuve aux délégués éducatifs.* »

12°) STAGES :

Emilie RONFLETTE demande aux membres s'ils ont des idées de lieu de stages pour l'année prochaine afin que ce ne soit pas toujours les mêmes clubs qui les accueillent.

Les membres proposent :

- Haute-Marne : Rolampont
- Aube : Le Chêne ou Mesnil St Loup
- Marne : St Just Sauvage ou Nogent l'Abbesse
- Ardennes : Manre ou La Neuville aux Joûtes

Emilie RONFLETTE demande à préciser dans le règlement, le point qui a été évoqué en réunion de commission de Motocross à propos du refus de pilote. « *Les inscriptions à un stage organisé par la Ligue sont entièrement maîtrisées par la Ligue.* »

13°) INTERLIGUE :

La sélection des pilotes se fera selon le classement au Championnat, c'est-à-dire que les 7 premiers du Championnat seront sélectionnés. Si un pilote refuse, il sera remplacé par le 8^{ème} et ainsi de suite.

Emilie RONFLETTE a eu une candidature pour organiser un inter ligue éducatif, il s'agit de Le Chêne. Elle le proposera aux autres ligues.

Emilie RONFLETTE clôture la séance à 17h00.

SUBVENTION KIDS		
Pilotes Kids 50cc	Pilotes Kids 65cc	Pilotes Kids 85cc
BARROS Cloé	AMOURIQ Timothée	ADELINE Léo
BERNON Ilhan	BEAUGET Samuel	AMRANI Sofian
DENIS Méo	CINTRAT Hugo	BOUTILLIER Louis
DOMAGALA Jules	FOU TRIER Luigy	GAROFALO Léo
GENESTE Maé	HUGOT Lucas	GERVAIS Léo
GESSER Lenzo	LEFEVRE Romain	JACOT Emilien
HUSSON Aaron	PICOLO Lorenzo	OBERT Nathan
LECLERE Carl	RIVIERE Jordan	PERONNET Justine
ROBERT Alexis	URHY Mathéo	POULET Julian
SZCZEBICKI Lina		QUINZELING Noa

Chacun de ces pilotes a reçu la somme de 100 € pour aider à payer sa licence 2016.

STAGES KIDS 2016

NOM Prénom	CATEGORIES	GUDMONT VILLIERS	BOURGUIGNONS	MAILLY LE CAMP	ST JUST SAUVAGE	STAGES PAR PILOTES
		27 & 28 FEVRIER	28 & 29 MAI	1 & 2 OCTOBRE	8 & 9 OCTOBRE	
BARBIER Eloi	85 Ligue	X	X			2
BART Tom	85 Ligue			X	X	2
BERTRAND Lucas	85 Ligue	X				1
BOURGEOIS Matheo	85 Ligue	X		X	X	3
BOUTILLIER Anthony	85 Ligue	X				1
DOMAGALA Theo	85 Ligue	X	X	X		3
SEROUART Clément	85 Ligue			X		1
BARROS Cloé	Kids 50cc		X	X	X	3
BERNON Ilhan	Kids 50cc	X	X			2
BEURVILLE Lenny	Kids 50cc	X				1
CANDRINA Johann	Kids 50cc	X	X	X	X	4
CANDRINA Paul	Kids 50cc			X	X	2
COUSINAR Sacha	Kids 50cc			X	X	2
DOMAGALA Jules	Kids 50cc	X	X	X		3
FETTIG Tayron	Kids 50cc	X	X	X		3
GENESTE Mae	Kids 50cc	X				1
HAXAIRE Timéo	Kids 50cc			X	X	2
LEGEIDA Tangui	Kids 50cc				X	1
LONNOY Nathan	Kids 50cc	X	X	X	X	4
ROBERT Alexis	Kids 50cc	X	X			2
SZCZEBICKI Lina	Kids 50cc	X	X		X	3
SZCZEBICKI Timeo	Kids 50cc	X		X	X	3
AMOURIQ Timothe	Kids 65cc	X	X	X	X	4
BERTHELOT Malo	Kids 65cc		X			1
CANDRINA Eva	Kids 65cc	X	X	X	X	4
CINTRAT Hugo	Kids 65cc	X	X		X	3
FOURIER Luigy	Kids 65cc	X		X	X	3
HUGOT Lucas	Kids 65cc			X	X	2
LONNOY Matthieu	Kids 65cc	X	X	X	X	4
UHRY Matheo	Kids 65cc	X		X		2
VAN MAERCKEN Alix	Kids 65cc		X			1
GARAFALO Leo	Kids 85cc A	X	X			2
PERONNET Justine	Kids 85cc A	X		X	X	3
POULET Julian	Kids 85cc A	X	X	X		3
QUINZELING Noa	Kids 85cc A	X	X	X	X	4
BOUTILLIER Louis	Kids 85cc B	X	X			2
GERVAIS Léo	Kids 85cc B		X	X	X	3
JACOT Emilien	Kids 85cc B			X		1
QUINZELING Zoe	Kids 85cc B	X	X	X	X	4
TOTAL		27	22	25	21	95



Procédure d'attribution du CASM par dispense de la partie pratique ou par équivalence

Dispense de la partie pratique du CASM :

Règle : le Comité Directeur de la FFM a confirmé que sont exonérées de la partie pratique, les personnes titulaires :

- d'un guidon d'Or,
- d'un permis A (quel que soit le type du permis A),
- d'un permis B obtenu avant le 1^{er} mars 1980
- d'un permis B obtenu à compter du 1^{er} mars 1980 accompagné d'une attestation de formation (7 heures), autorisant la conduite des motocyclettes d'une cylindrée qui n'excèdent pas 125 cm³ (motocyclettes légères).

Procédure : Le candidat doit fournir avec sa demande d'inscription à une session de CASM, le (ou les) justificatif(s) correspondant à la dispense demandée (copie permis, attestation de formation de 7 heures recto et verso).

La Ligue (ou la personne en charge de l'organisation de la session d'examen au CASM) convoque le candidat uniquement pour la partie théorique (QCM).

Le tarif national pour le CASM (50 euros*) est appliqué.

Obtention du CASM par équivalence :

Règle : le Comité Directeur de la FFM a confirmé que les personnes titulaires d'un guidon d'Or et de deux années, consécutives ou non, de licence de pratique annuelle (FFM ou UFOLEP), quelle que soit la discipline, obtiennent le CASM par équivalence.

Dans ce cas, le tarif national est de 20 euros*.

Procédure : Le candidat doit effectuer une demande de CASM auprès de sa Ligue, accompagnée si nécessaire des justificatifs d'obtention du guidon d'Or et des 2 années de licence (comptabilisées avant ou après l'obtention du guidon d'Or), ainsi que du règlement au tarif en vigueur (20 euros*).

* Tarifs en vigueur en 2016. Les éventuelles augmentations de tarifs seront déterminées par le Comité Directeur de la FFM.

ÉLECTIONS FÉDÉRALES 2016 : APPEL À CANDIDATURES POSTES A POURVOIR

A l'issue des élections de la Fédération Française de Motocyclisme qui se sont déroulées le 30 septembre dernier, un nouvel appel à candidatures concernant la mandature 2016-2020 est effectué s'agissant des postes vacants suivants :

- Président de la Commission Tourisme,
- Président du Comité de la Mobilité et de la Sécurité Routière,
- Président du Comité Environnement et Développement Durable,
- 1 membre Commissaire Technique ayant le niveau OCT2 au sein de la Commission des Courses sur Sable,
- membres du Collège Quad,
- 1 membre du Comité de l'Éducatif et de la Découverte Sportive,
- 1 membre du Comité Motos Classiques et Historiques,
- 1 membre du Comité Environnement et Développement Durable,
- 1 membre du Comité des Professionnels de la Moto,
- membres du Comité de Formation des Dirigeants et des Officiels.

Pour connaître toutes les modalités de candidatures, rendez-vous sur le site internet de la FFM, rubrique Actualités « Élections FFM 2016 – postes à pourvoir ».

A noter que les dépôts de candidatures devront être réalisés au plus tard le 3 novembre 2016 à minuit, le cachet de la poste faisant foi.

Les élections se dérouleront lors du Comité Directeur le 3 décembre prochain.

ELECTIONS FFM DU 30 SEPTEMBRE 2016

TOUS LES RÉSULTATS :

<http://www.legrenierdejeanpol.com/index.php?topic=8006.0>